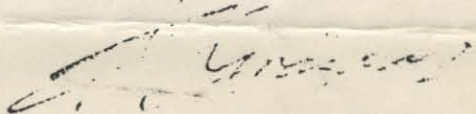


Paris, le 24 janvier 1977.

Monsieur le Député,

En réponse à votre lettre du 5 janvier, sollicitant que je transmette à mon Gouvernement une demande de libération de Monsieur Fernando Ortiz Letelier je porte à votre connaissance que le Ministère de l'Intérieur ayant été consulté, il a indiqué ne posséder aucune référence que cette personne soit arrêtée et qu'il n'existe pas non plus de disposition de ce Ministère la concernant.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes salutations distinguées.


Leonidas Irarrazaval
Ambassadeur du Chili

Monsieur Jean-Pierre CHEVENEMENT
Député de Belfort
Assemblée Nationale
Paris.-

137 G.M.

Monsieur le Député,

Par lettre du 5 janvier vous avez bien voulu appeler mon attention sur M. Fernando Ortiz Letelier, ressortissant chilien, historien éminent qui a disparu depuis le 15 décembre dernier.

Des indications recueillies auprès de notre Ambassade à Santiago il ressort que M. Letelier, qui était membre du Comité Central du Parti Communiste chilien, aurait maintenu de nombreux contacts avec les cadres de ce Parti, malgré l'interdiction prononcée par les autorités à l'encontre des anciennes formations de l'Unité Populaire.

Selon les déclarations d'un témoin anonyme au Vicariat de solidarité, faites plus de dix jours après les événements, M. Ortiz Letelier aurait été arrêté le 15 décembre à 19 h 30, par des agents en civil, ainsi que M. Waldo Pizarro également membre du Parti communiste, en compagnie duquel il se trouvait. Certaines rumeurs laissent penser qu'il pourrait être gardé au secret au camp de Cuatro Alamos, de même qu'une douzaine de personnes arrêtées à cette époque et dont la majorité appartiendrait au Parti communiste et occuperait des fonctions syndicales.

Monsieur Jean-Pierre Chevenement
Député de Belfort
Assemblée Nationale

.../...

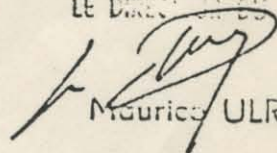
Quoi qu'il en soit, à la suite d'une démarche effectuée en faveur de M. Ortiz Letelier par un groupe de personnalités chiliennes tant auprès du Président de la Cour Suprême que de M. Alessandri, ancien Président de la République, le Ministère de l'Intérieur a cru nécessaire de démentir dans un communiqué publié le 29 décembre la détention de l'intéressé, sans donner pour autant d'explication à sa disparition.

J'ai demandé à notre Ambassadeur à Santiago de signaler aux autorités chiliennes l'intérêt que nous portons à M. Letelier auquel nous serions prêts à accorder asile en France.

Dans le cas où notre Ambassade serait en mesure de recueillir d'autres informations je ne manquerais pas de vous les communiquer.

Veillez agréer, M. le Député, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Ministre
et par délégation
LE DIRECTEUR DU CABINET


Maurice ULRICH